
Programme de Sensibilisation

RPS Préventeur : Appréhender les risques psychosociaux (RPS) et favoriser la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) : Repérer pour prévenir

Organisation

Durée : 12 heures - Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout adhérent, tout salarié d'adhérent : préventeurs, collaborateurs en charge de l'évaluation des risques, membres de la CSSCT.



Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Comprendre ces risques, leurs conditions d'émergence,
- Les repérer et travailler à leur prévention.



Description

- Trois catégories de dangers (stress) :
 - Organisation du travail défailante,
 - Relations humaines violentes (zoom harcèlement),
 - Conditions d'emploi difficiles.
- Les facteurs de RPS reconnus,
- Conséquences du stress,
- La prise en compte des RPS dans la politique de prévention de l'entreprise : articuler la prévention des RPS et la recherche de la QVCT
- Mise en place d'une démarche d'évaluation : approches, méthodes, outils :
 - Propositions d'un outil MT71 de repérage RPS : EVALSOURCES. Mise en situation : maniement de l'outil,
 - Les actions de prévention des RPS et la QVCT,
 - Détection des signes de stress,
 - Étude de cas : définition d'un plan d'actions.



Prérequis

Pas de prérequis



Modalités pédagogiques

- Méthode démonstrative : exposé interactif
- Méthode applicative : exercices de repérage de RPS
- Méthode heuristique





Moyens et supports pédagogiques

- Arbre des causes
- Support power point, vidéo projecteur
- Grille de repérage des facteurs de RPS
- Témoignage vidéo,
- Tableau blanc

Chaque stagiaire possède un espace numérique personnel « Extranet » commun avec MT71, où il pourra retrouver l'essentiel des documents ayant trait à sa/ses sensibilisation(s).



Modalités d'évaluation et de suivi

Une évaluation formative sera réalisée en cours de sensibilisation préparant à l'évaluation des acquis.

Une évaluation des acquis est faite au moyen d'un questionnaire en sensibilisation.

La sensibilisation donne lieu à délivrance d'une attestation de suivi.



Tarifs

Les frais pédagogiques des prestations du pôle formation sont inclus dans le montant de la cotisation versée annuellement par l'entreprise adhérente au service de santé au travail MT71.

Cependant, en cas d'absence non justifiée par un cas de force majeure (maladie, grève, intempéries, catastrophe naturelle...) ou d'annulation d'un stagiaire dans les 48h précédant la prestation, MT71 se réserve le droit de facturer la formation sur la base de :

- 60 € HT par formation et par personne.

À partir du 5ème jour ouvré avant le début de la formation, le changement de participant à la session ne sera plus possible.

Les salariés hors département d'une entreprise adhérente à MT71 peuvent participer à une prestation du pôle formation sous réserve d'un nombre suffisant de places, laissé à la discrétion de MT71, pour un montant de 93€ HT par prestation et par personne.

Les intérimaires qui ont bénéficié d'une visite médicale à MT71 datée de moins de deux ans (à la date de la prestation) peuvent bénéficier des prestations du pôle formation dans le cadre de leur cotisation c'est-à-dire sans surcoût pédagogique. En revanche ceux n'ayant jamais été vus en visite médicale par MT71 ou dont la visite date de plus de 2 ans pourront y participer moyennant un montant de 93 euros HT par personne et par prestation.

Les employeurs, conjoints, dirigeants, non-salariés d'une entreprise adhérente à MT 71, membres du bureau non-salariés d'une association adhérente à MT 71 pourront participer aux sensibilisations dont celles consacrées à faciliter l'élaboration du Document Unique Évaluation Risques Professionnels (présentielle et distancielle) à titre gracieux pour contribuer à la prévention de l'entreprise. Concernant les formations, ils devront s'acquitter d'un montant 93€ HT par prestation et par personne pour y participer.



Modalités et délais d'accès

- 12 h réparties en 3 demi-journées de 4h pour un groupe de 5 à 10 personnes.
- Session intra-entreprise possible avec l'encadrement et les préventeurs : sur demande.
- Locaux MT71
- Inscription sur le site MT71 suivant le calendrier proposé.
- Pour des demandes particulières, vous pouvez nous solliciter via l'onglet contact ou par mail à formation@mt71.fr



Informations sur l'accessibilité

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap physique.

Si le stagiaire a des contraintes liées à sa situation personnelle, merci de contacter la personne ressource handicap : emontmailler@mt71.fr - 03.85.97.24.74

La formation ayant lieu dans l'entreprise, celle-ci assurera l'accessibilité aux locaux de formation.